

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de PEYRELEAU
12720
Séance du samedi 26 mars 2022
N°20220326-02**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
7	7	6

L'an deux-mille-vingt-deux et le samedi vingt-six mars à 20h30 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean LEYMARIE, Maire.

Date de la Convocation

18/03/2022

Date d'affichage

18/03/2022

Objet de Délibération

**Approbation
Compte
Administratif
2021**

Etaient présents

ESPINASSE Joël, LEYMARIE Jean, PEIRS Virginie, VALGALIER Jessie, ROUGET Alain, PELLET Bernard,

Absents : JULIEN Christian,

Procuration : JULIEN Christian donne procuration à PEIRS Virginie

A été nommée secrétaire :

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL 2019

Sous la présidence de M. Jean Marie LEYMARIE accompagné de M. Joël ESPINASSE, chargés de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2020 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses 147.303.40 €

Recettes 199.916.74 €

Excédent de clôture 52613.34 €

Investissement

Dépenses 36.872.04 €

Recettes 33.933.82 €

Déficit de l'exercice -2.938.22 €

Hors de la présence de M Jean Marie LEYMARIE, maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2020

Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-
préfecture de Millau le
26/03/2022
et publication du
26/03/2022

Fait et délibéré à PEYRELEAU, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

**LE MAIRE
Jean LEYMARIE**

